

■ **CABINET NARDIN & ASSOCIES Sàrl**, à Neuchâtel, fournir des conseils juridiques, fiscaux et financiers, etc. (FOSC du 13.02.2004, p. 10). Nardin Michel n'est plus associé et sa part sociale de CHF 1'000 a été cédée à l'associée 'Omnicom S.A.', dont la part sociale est ainsi portée de CHF 27'000 à CHF 28'000. Statuts modifiés le 23.04.2004.

Journal no 1056 du 27.04.2004
(02243192 / CH-645.4.096.875-5)